

Sujet : Fwd: REPONSE A VOTRE DEMANDE SUITE REUNION DU 28 07 2025

De : Frédéric MARSOT <frederic.marsot@gmail.com>

Date : 31/01/2026, 02:39

Pour : frederic@adcollinesdunivernais.fr

----- Forwarded message -----

De : Michel ASCONCHILO <commune.lurcylebourg@orange.fr>

Date: ven. 30 janv. 2026 à 12:00

Subject: REPONSE A VOTRE DEMANDE SUITE REUNION DU 28 07 2025

To: frederic marsot <frederic.marsot@gmail.com>

Bonjour Monsieur Marsot,

Je viens vous apporter à nouveau, des explications.

Le projet d'agrivoltaïsme de Marré est stoppé. (avis du service d'instruction de l'urbanisme, DDT58)
Ce projet a été développé, sans aucun accord préalable avec la commune, par une entreprise privée qui a employé des méthodes qui lui sont propres (réunion publique ou pas / réunion avec élus ou pas)
Le conseil de Lurcy n'a pas souhaité délibérer sur ce dossier faute d'élément suffisant communiqué par le développeur. Il n'y a pas eu d'avis émis par la commune sur le projet ; le développeur a poursuivi ses démarches qui n'ont effectivement pas aboutis.

Je me permets par ailleurs, en tant que Maire et garant de la tranquillité publique, de vous inviter à mesurer vos communications sur un projet qui n'est plus. Le débat reste possible mais plus sur le -feu. Cela apporterait trop de confusion dans la population.

Vous remerciant de l'intérêt que vous portez à défendre Lurcy Le Bourg, je vous prie d'agréer
Monsieur Marsot, mes salutations.

Le Maire de LURCY LE BOURG;

Michel ASCONCHILO